



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MISSION MAÎTRISE DE LA LANGUE ET DES LANGAGES

CONCOURS ACADEMIQUE ORA-LISONS

REGLEMENT DU CONCOURS

6^{ème} édition

PARTICIPANTS

Le concours est ouvert aux élèves de CP à la 6^{ème} des classes de l'académie de Guadeloupe. Les élèves des dispositifs ULIS et de 6^{ème} SEGPA sont aussi concernés.

TEXTES

La mission Maîtrise de la langue et des langages envoie chaque année **des corpus pour l'année scolaire en cours** pour chaque niveau.

Les textes lus par les élèves lors des différentes sélections doivent **EXCLUSIVEMENT** provenir de ces corpus. L'élève devra lire un texte correspondant à son niveau.

Les corpus seront composés d'extraits d'ouvrages issus de la littérature de jeunesse.

Les textes seront calibrés en fonction du minutage, la taille des caractères, l'interlignage, et du nombre de mots.

Tous les textes des corpus **devront être étudiés en classe au préalable.**

A chaque niveau de sélection (école/circonscription/académie), un **texte nouveau est présenté par l'élève.**

Les textes issus des corpus des années précédentes ne sont pas acceptés lors des sélections.

Pour les élèves des dispositifs ULIS et des classes de 6^{ème} SEGPA, les enseignants choisiront des **textes adaptés à leur niveau de lecture** parmi les textes du corpus de l'année en cours.

APPRECIATION

Le jury disposera d'une grille d'évaluation, critériée, par niveau (expressivité, clarté de l'articulation, tonalité appropriée, rythme, attitude, capacité à tenir compte du public...) qu'il renseignera pour chaque élève.

Le jury sera attentif au fait que l'élève :

- **ne présente pas un texte déjà lu lors d'une précédente sélection.**
- **ne récite pas son texte** afin de circonscrire au mieux le biais du « par cœur »
- **n'use pas de gestes parasites** lors de sa lecture (pas de théâtralisation.)

A la fin des prestations, le jury se retire pour comptabiliser les points et délibérer. Il établit un palmarès pour les trois premiers.

Aucun ex-aequo ne sera accepté : un texte des corpus précédents sera utilisé pour une nouvelle lecture afin de départager les ex-aequo. Le choix du texte appartient aux organisateurs de l'épreuve.

Le premier de chaque niveau participe à la sélection suivante. Tous les participants recevront un diplôme.

SELECTIONS NIVEAUX CLASSE ET ECOLE

A- niveau classe : **Corpus 1 diffusé le 01 décembre 2025**

Un corpus de cinq textes sera diffusé aux classes participantes. Les cinq textes devront être étudiés avec les élèves.

L'enseignant organise la sélection classe à partir du corpus de textes fourni. Le jury est composé d'élèves de la classe. **Chaque élève dispose de la grille critériée.** La classe désigne son représentant.

B - niveau école, différents cas :

- **une classe par niveau** : Le directeur envoie la liste des représentants par niveau de son école au référent MLL de la circonscription.
- **plusieurs classes par niveau** :
Le directeur organise la sélection école
Les représentants de chaque classe se présentent devant un jury composé de 2 élèves de la classe A, 2 élèves de la classe B, 2 élèves de la classe ... et le directeur de l'école ou son représentant.
Chaque membre du jury dispose d'une grille d'évaluation critériée par élève et par niveau.
Le directeur envoie la liste des représentants par niveau de son école au référent MLL de la circonscription.

Déroulement

Les sélections classe et école devront respecter le déroulement ci-dessous :

- On attend une présentation de l'élève (nom, prénom, âge, classe, école, commune), du texte lu (titre, auteur).
- Lorsqu'il est présent, le **contexte n'est pas à lire** par l'élève. Le contexte ne sert qu'à l'appréhension du texte lors du travail de compréhension.

Le président du jury l'invite à commencer.

SELECTION NIVEAU CIRCONSCRIPTION

Niveau circonscription : Corpus 2 – diffusé le 10 mars 2026

Les sélections en circonscription se font du 20 au 30 avril 2026

Un nouveau corpus de trois textes sera diffusé aux écoles. Les trois textes devront être étudiés avec les élèves.

La circonscription, avec l'aide des référents MLL et des CPD, organise la sélection.

Les parents

Les parents accompagneront leur enfant sur le lieu de la prestation. L'enfant est confié à l'équipe d'enseignants organisatrice et est conduit dans la salle pour sa prestation devant le jury. Les parents remettent l'autorisation de capture d'image renseignée. Le public sera désormais exclusivement composé des autres élèves participants et des membres du jury. Un rendez-vous sera fixé aux parents pour la récupération des élèves.

Composition du jury

Un jury de circonscription est organisé pour chaque niveau (environ 3 membres) : l'IEN ou son représentant - un référent MLL – 1 enseignant spécialisé, un directeur déchargé, un membre de la communauté éducative, et /ou partenaires.

Chaque membre du jury disposera d'une grille d'évaluation critériée par élève et par niveau.

Passage devant le jury

Le président du jury **invite chaque élève à participer au tirage au sort d'un texte** issu du corpus 3 prévu pour le niveau.

Chaque élève se voit remettre son texte.

Un temps collectif de cinq minutes est laissé aux élèves pour une relecture individuelle.

Le président récupère les textes à l'issue des cinq minutes et procède à l'ouverture de l'épreuve.

Déroulement

- On attend une présentation de l'élève (nom, prénom, âge, classe, école, commune), du texte lu (titre, auteur).
- Lorsqu'il est présent, le **contexte n'est pas à lire** par l'élève. Le contexte ne sert qu'à l'appréhension du texte lors du travail de compréhension.
- L'élève procède à sa lecture.

Nota bene : cas d'ex-aequo

Le président organise une nouvelle sélection en cas d'ex-aequo parmi les lauréats (lecture d'un texte issu d'un corpus précédent fourni par les organisateurs).

Après la délibération du jury.

Tous les finalistes reçoivent un diplôme de participation.

<u>La décision du jury est souveraine</u>
--

Après l'épreuve

La circonscription adresse la liste de ses représentants par niveau aux CPD MLL. Elle remet aux parents l'invitation fournie par la mission MLL à participer à la finale académique, de même que l'autorisation parentale pour la diffusion des images et de la voix.

SELECTIONS NIVEAU ACADEMIQUE

Niveau académique : Corpus 3 – diffusé le 04 mai 2026

La finale académique se déroule le 09 juin 2026

L'académie organise la sélection.

Un nouveau corpus de trois textes sera remis aux écoles. Les trois textes devront être étudiés en classe avec les élèves.

Les parents

Les parents accompagneront leur enfant sur le lieu de la prestation. L'enfant est confié à l'équipe organisatrice et est conduit dans la salle pour sa prestation devant le jury. Les parents remettent l'autorisation de capture d'image renseignée.

Le public sera désormais exclusivement composé des autres élèves participants et des membres du jury. Un rendez-vous sera fixé aux parents pour la récupération des élèves.

Composition du jury

Un jury académique est organisé pour chaque niveau.

Chaque jury sera composé de 3 à 5 membres : 1 CPD, 1 CPC, 1 représentant des partenaires, 1 agent de médiathèque et si possible d'un enseignant de français du 2nd degré.

Chaque membre dispose de la liste nominative des finalistes et de la grille d'évaluation critériée pour le niveau.

Passage devant le jury

Le président du jury **invite chaque élève à participer au tirage au sort d'un texte** issu du corpus 3 prévu pour le niveau.

Chaque élève se voit remettre son texte.

Un temps collectif de cinq minutes est laissé aux élèves pour une relecture individuelle.

Le président récupère les textes à l'issue des cinq minutes et procède à l'ouverture de l'épreuve.

Déroulement

- On attend une présentation de l'élève (nom, prénom, âge, classe, école, commune), du texte lu (titre, auteur).
- Lorsqu'il est présent, le **contexte n'est pas à lire** par l'élève. Le contexte ne sert qu'à l'appréhension du texte lors du travail de compréhension.
- L'élève procède à sa lecture.

Nota bene : cas d'ex-aequo

Le président organise une nouvelle sélection en cas d'ex-aequo parmi les lauréats (lecture d'un texte issu d'un corpus précédent fourni par les organisateurs).

Après la délibération du jury.

Tous les finalistes reçoivent un diplôme de participation et une récompense à la fin de la sélection. Une collation sera servie.

<u>La décision du jury est souveraine</u>
--

Le président du jury remet une invitation à participer à la cérémonie de remise de récompenses et de diplômes aux trois lauréats de chaque niveau. Ceux-ci découvriront leur classement lors de cette cérémonie.

Calendrier

Inscription des classes : du 02 octobre au 24 novembre 2025

Sélections à l'échelle de :

la classe : du 02 au 06 février 2026

l'école : du 23 au 27 février 2026

des circonscriptions : semaine du 20 au 30 avril 2026

Rencontres académiques par niveau : 09 juin 2026

Remise des récompenses aux lauréats du palmarès académique :

Vendredi 12 juin 2026, 13h30-16h, Palais de la Culture Félix Proto, Les Abymes

